

# ENSEMBLE À BASSEVELLE

N° 44 – Juin 2024



**Hameau de la Noue-Brayer** - Dans le terrier (AD 02-H683) des Dames de Notre-Dame de Soissons en 1612, nous pouvons lire qu'un François BRAYER y demeurerait. Est-ce lui ou l'un de ses aïeux qui ont laissé leur nom de famille à ce hameau de notre commune ?

Dans les années 1730 vivait en ce lieu Michel LEMPEREUR de MORTFONTAINE (son frère de François curé de Bassevelle qui a sa stèle dans fond de l'église), il était l'un des cent cheveu-légers (garde rapprochée de Louis XV). Cette profession était assez commune au village.



**Le mot du maire :** Chères Bassevelloises, chers Bassevellois,

Comme chaque année à la même époque, nous avons voté le budget de la commune.

Grâce aux efforts faits sur le fonctionnement, nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée, ne pas procéder à l'augmentation des impôts et ce depuis plusieurs années.

Cette année 2024, verra durant les vacances estivales, l'isolation de la toiture de notre école maternelle afin d'atténuer la canicule que subissent les enfants, nous en profiterons pour faire un rafraîchissement des peintures des deux classes. (PS/MS et GS/CP) et de la salle de repos. Le changement de l'éclairage actuel en lampe LED ainsi que la réfection du mur extérieur de l'école.

Coût total de l'opération : 92 000,00 € HT/TTC 110 400,00 € - Subventionné à 50 % du HT 46 000,00 € par le département par un FER (Fond d'équipement rural) pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Subventionné à 30 % du HT 27 600,00 € par une dotation de l'État DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). - Reste à charge pour la commune 20% du HT 18 400,00 €

Commencé depuis le début de notre mandat en 2020, chaque année nous changeons une partie des lanternes en LED. Le changement total des 141 lanternes en LED sera achevé prochainement, ainsi que les 5 plus vieilles armoires électriques, afin de finaliser les économies d'énergie à court terme, et financières à long terme.

Nous continuons la préparation de notre 5<sup>e</sup> contrat rural pour la réfection de nos routes communales : la société RD GEO, géomètre-expert, 95 avenue du Général Leclerc, 77440 Saint-Thibault des Vignes a effectué le relevé topographique qui sera inclus dans le contrat rural.

Le contrat de 5 ans de location ETTER/XEROX des photocopieurs de la mairie et de l'école se termine en juin. Après délibération, le conseil municipal retient la proposition de la SARL Bureau 02, basée à Château-Thierry (02) pour 2 photocopieurs identiques, avec un coût annuel de location nettement inférieur avec cette nouvelle société.

Le recensement de la population s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2024.

Je souhaite vivement remercier M. Philippe DUMONTIER, l'agent recenseur accompagné de Mme Catherine RICHARD, ainsi que la population pour la réussite de ce recensement démographique.

Après avoir assuré bénévolement pendant huit années la location de notre foyer communal, Mme Véronique LOPES-FERREIRA souhaite mettre fin à ses fonctions de mandataire suppléante de la régie de recettes de Bassevelle le 24 juin 2024.

Je tiens particulièrement à la remercier au nom du conseil municipal pour sa disponibilité.

Je vous souhaite un bel été et que votre rentrée soit la meilleure possible.

Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM



Concert le 2 juin organisé par l'AOHB : Orgue, chœur et soliste. Emmanuel Hocde organiste, ensemble vocal « chorège » sous la direction de Monique Trécan Léonore Guizard soprano.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le cortège rassemblé place de l'Église, s'est dirigé vers le monument aux morts dans le cimetière puis au monument de la Planchette.



### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Réunion publique du 6 juin 2024, en présence de M. Mohamed RAZZOUKI, directeur service eau et assainissement et de Mme DELFORGE, SPANC.

Durant l'année 2024, une aide financière peut être apportée afin d'aider chaque propriétaire pour la mise aux normes de son assainissement. Celle-ci s'élève à 50 % (max 400 €) du montant de la facture de l'étude de sol et à 6 000 € sur la facture des travaux. Pour ce faire, le dossier peut être retiré directement auprès de la mairie.

Pour information, les pièces à fournir seront :

- Etude de sol + facture acquittée
- Devis travaux choisi (*attention pour obtenir les aides financières, le devis ne doit pas être signé, attendre l'accord du SPANC avant de lancer la commande*)
- Examen Préalable de la Conception d'une installation d'un assainissement non collectif (fourni par la mairie).
- Convention d'aide financière pour la réhabilitation des installations d'installation non collectif (fourni par la mairie).
- Plan de masse, plan de situation
- Plan intérieur de l'habitation
- R.I.B.



Attention, ne pas lancer les travaux tant que l'accord du SPANC n'a pas été rendu. Il vous faudra avancer les fonds, pour ensuite percevoir l'aide financière.

Cette aide est octroyée pour toutes les habitations de la commune. Un propriétaire de plusieurs logements peut bénéficier de cette aide pour chaque logement.

**La subvention est valable pour les dossiers déposés en 2024, il n'est pas sûr qu'elle soit reconduite en 2025.**

**INFORMATION / SENTE PIÉTONNE :** Nous vous rappelons que la sente piétonne a été aménagée afin de sécuriser l'accès à l'école, à la mairie ainsi qu'au foyer communal tout au long de la rue de la Mairie. Elle est donc destinée exclusivement aux piétons, personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

C'est pour ces raisons que la commune rappelle par le biais de son arrêté, l'interdiction de stationner des véhicules sur celle-ci sous peine de contravention.

Les arrêtés visant à régulariser le stationnement sur la commune seront en vigueur dès l'installation des panneaux de signalisation. Nous comptons bien évidemment sur votre compréhension et votre devoir de citoyen.

**REPORTAGE – INTERVIEW :** Madame Aleth BOUCHER, rue de l'Église – Brodeuse

« Présentation de mon expérience professionnelle dans la haute couture :

Durant plus de 33 ans, j'ai fait partie de MONTEX, un atelier de broderie pour la haute couture et le prêt-à-porter de luxe. Le développement de cet atelier à travers sa créativité et sa maîtrise technique nous a permis de côtoyer durant toutes ces années les grands noms de la couture française comme DIOR, CHANEL, YSL (Yves Saint Laurent) GIVENCHY, LACROIX et bien d'autres.

Durant toutes nos années de collaboration, nous avons enrichi notre savoir-faire en multipliant les matières et les techniques modernes.

Une très grande maîtrise de nos brodeuses a permis de nous placer parmi les deux plus grands Brodeurs sur la place de Paris.

Malgré les nouvelles technologies, la broderie de luxe a gardé les techniques anciennes de broderie à la main, au crochet et à l'aiguille.

La broderie c'est la pose de perles et de paillettes, de fil et de rubans, de fournitures métalliques et fournitures fantaisie de toute sorte.

La haute couture a permis de conserver le savoir faire des brodeuses et brodeurs et d'enrichir le patrimoine mondial. »



## CONSEIL D'ÉCOLE ET ACTIVITÉS AU SEIN DE L'ÉCOLE ET DU R.P.I.

Effectifs pour la rentrée 2024/2025 : 42 élèves à Bassevelle + 51 à Bussières

Répartis comme suit :

- École de Bassevelle : Mme THOMAS avec 24 élèves (PS et MS) / Mme ANDRÈS avec 18 élèves (GS et CP)
- École de Bussières : Mme CHATRY avec 25 élèves (CE1 et CE2) / Mme BUCHARD avec 26 élèves (CE2, CM1 et CM2). La classe des CE2 sera séparée en deux pour ne pas que l'effectif de Mme CHATRY soit trop important.



Mme DUMOULIN Vanessa cesse d'assurer le périscolaire. Elle sera remplacée par Mme LOPEZ Angélique, qui propose également de travailler le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Une proposition d'études surveillées du CP au CM2 à 4,50 € est envisagée 2 jours par semaine par Mme CHATRY et Mme ANDRÈS (lundi et jeudi).

Animations à l'école : atelier Lego et stage autour du Cirque pendant une semaine, puis les enfants ont présenté un spectacle devant les parents. Un moment très chaleureux et apprécié de tous.

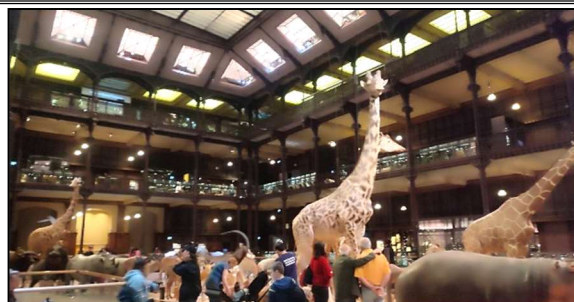


La kermesse a eu lieu le samedi 29 juin où le soleil a enfin obtempéré pour rendre cette journée plus festive. Les enfants nous ont offert un superbe spectacle, orchestré par Mme Delphine MARTINEZ, intervenante en musique tout au long de l'année.

Le comité des fêtes « Bassevelle en Fête » a souhaité participer en prenant à sa charge la location du château gonflable et la vente de pop-corn. Les résultats de cette vente ont été versés aux écoles du RPI.

## SORTIE À PARIS – LUNDI 17 JUIN

Le lundi 17 juin les 45 élèves de CM1 – CM2 de Bassevelle et Bussières accompagnés par leurs professeurs et des accompagnateurs, soit un total de 54 participants, prenaient place dans le car stationné près de la salle des fêtes de Bussières. Départ à 9 heures destination « Le Museum National d'Histoire Naturelle » à Paris.



Dans un élan de solidarité intergénérationnelle ; la société des Membres de la Légion d'Honneur, Comité de Meaux, à l'initiative de M. Bernard RICHARD, membre, a proposé d'offrir le transport en car de cette journée pédagogique à La directrice de l'école de Bussières Mme Anne-Laure BUCHARD.

En parcourant la section Ménagerie, muni d'un livret, chaque élève devait découvrir la classification des animaux, leur comportement etc.... et en mission bonus : faire le schéma d'une espèce de leur choix ...

L'après-midi était consacrée à la découverte de « La Grande Galerie de l'Évolution ».

Les 9500 spécimens de la collection exposés sur 4 niveaux dans le Musée, témoignent de sa richesse et de sa diversité.

Une belle journée , avec petits et grands , ravis ! Merci au Comité de Meaux de la Légion d'Honneur.





### BASSEVELLE EN FÊTE

- Superbe soirée le 23 mars au **Kabaret K** avec 26 participants.
- Encore une très belle participation pour cette **3e édition du loto**



organisé par le comité des fêtes ! Carton complet, la salle était pleine. Un grand merci aux participants ainsi qu'aux généreux partenaires (*Le Creuset, Champagne Rahault, Restaurant Le Bac à Charly, Champagne Moutardier, Agri Santerre, La Bulle Suspendue, Gedimat et Ferme Le Boislong Bassevelle*).



- Vendredi 31 mai, malgré la météo maussade, les Bassevellois se sont retrouvés autour d'une même table pour la **Fête des Voisins**. Chacun a apporté sa touche au repas, moment de partage et de convivialité fort apprécié.

**Prochaine date à retenir : Dimanche 25 août avec notre belle brocante !** Réservations au 06.19.45.75.99



### CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le 8 juin a eu lieu le repas des aînés en musique au restaurant « Le Bac » à Charly sur Marne, offert par la municipalité, avec la présence surprise de Cyril le magicien !



### RECETTE À TESTER

#### Flan Coco Antillais

Recette onctueuse flan coco au bon goût de caramel et sans gluten ! La texture de ce flan est à la fois légère et aérienne, idéale pour finir en beauté un repas un peu copieux. Pour les amoureux de la noix de coco et de caramel, cette recette est faite pour vous.

#### Pour 8 Personnes, Ingrédients :

- 3 œufs
- 40 cl de lait de coco, en conserve
- 40 cl de lait concentré sucré
- 40 cl de lait concentré non sucré
- 1/2 citron vert
- 50 g de noix de coco râpée
- 70 g de sucre blanc



#### RECETTE FACILE AU LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ...

**Préparation :** 20 min - **Cuisson :** 1 h 05 min

1. Dans un grand récipient, mélangez les œufs, le lait de coco, le lait concentré sucré, le lait concentré non sucré, le zeste et le jus de citron et la noix de coco râpée.

2. Dans une petite casserole, faites fondre le sucre à sec sur feu moyen.

Dès qu'il commence à blondir, retirez-le du feu puis versez-le dans le fond du moule à cake.

3. Placez ce moule dans un grand plat à gratin puis versez l'appareil aux œufs sur le caramel. Faites chauffer de l'eau chaude puis versez-la dans le plat à gratin pour faire un bain-marie.

4. Enfouissez pendant 1 heure à 180 °C puis laissez complètement refroidir le flan coco avant de démouler.

5. Pour le démouler, passez doucement la lame d'un couteau sur les bords du moule, placez l'assiette de présentation sur le moule à cake et renversez le moule. Retirez délicatement le moule pour découvrir le flan.

### ÉTAT CIVIL

#### Décès :

M. Gérard GOUJON, survenu à Bassevelle le 05/03/2024.

#### Mariages :

- Le mariage entre Mme Sonia MALBRECQ et Mme Lydie HAMELLE a été célébré le 25/05/2024.

- Le mariage entre M. Rémi COURTOIS et Mme Adeline DÉTIS a été célébré le 15/06/2024.

*Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.*



### INFORMATIONS DIVERSES

↳ **Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de nettoyer les abords de votre habitation (entretien des espaces verts, propreté des trottoirs...)**

↳ **Les jours et horaires d'ouverture public du secrétariat de la mairie sont les :**

**Lundi 16h00-17h30 / Jeudi 16h00-18h00**

☎ **01.60.22.51.01**

✉ **mairiebassevelle@wanadoo.fr**

📘 **Commune Bassevelle**

Directeur de la publication : Jean-Marie VAN LANDEGHEM, maire - Photos : Bernard LANGOU

Rédaction : Adeline COURTOIS, Dominique PARDON, Marc PORFAL, Jean-Marie VAN LANDEGHEM, Pascale VIVIER

Dépôt légal : 83-036 – n° 44 – Édition de Juin 2024 ; imprimé par nos soins à 180 exemplaires